



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

Réforme du 3^e cycle des études de médecine Vers une professionnalisation de la formation des spécialistes

Architecture générale et principes-clés

Pr. Benoît SCHLEMMER

5 mai 2017

D'où partons-nous...?

2004

- Des DES « filiarisés », à effectif régulés annuellement, par groupes de spécialités
 - « Spécialités médicales »
 - Spécialités chirurgicales, dont DES de chirurgie générale
 - Autres (Médecine générale, A-réa, pédiatrie, psychiatrie, gyn-obs, etc...)
- Des DESC
 - ouvrant ou non à l'exercice exclusif d'une spécialité
 - Formation étendue sur internat et « post-internat » (CCA ou autre)
- Maquettes de formation relatives aux seuls enseignements et au nombre de stages dans et hors spécialité
- Pas de régulation démographique
- Suivi approximatif des parcours
- Délivrance des diplômes (DES +/- DESC)

OBJECTIFS

Mieux répondre aux besoins de santé; aux évolutions de la médecine; aux exigences de lisibilité et de qualité de la formation; au souci d'un accompagnement et d'un suivi plus attentif des étudiants

Historique

 Sur la base des travaux entamés depuis... 2009 et Commission Couraud-Pruvot 1 et 2 (rapports 2014 et 2015) + rapports IGAS-IGAENR

 Relance juillet 2015; mission bi-ministérielle; lien secondaire avec CNEMMOP

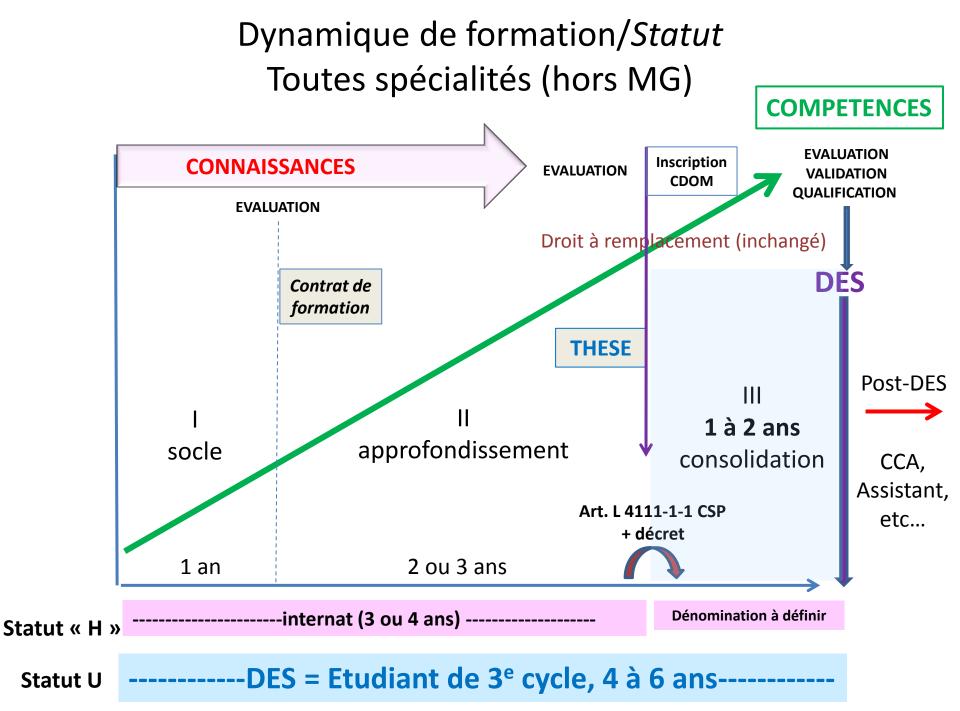
 En articulation avec DGESIP-DGOS, avec Doyens, CNU, Collèges enseignants, CNOM, organisations d'étudiants et jeunes professionnels, CHU, CH, etc...

Une réforme en quelques points-clefs...

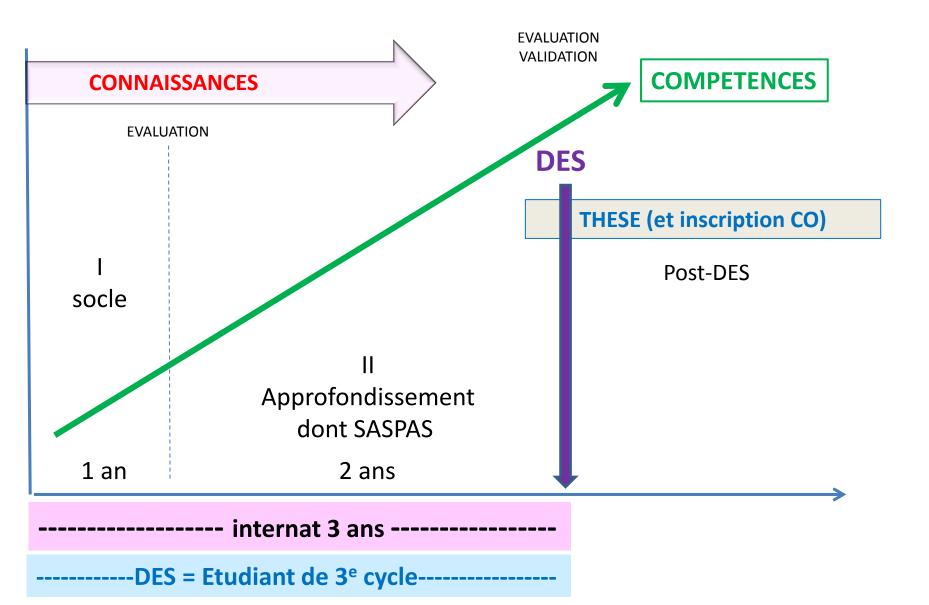
- 1. UN SEUL DIPLÔME (= DES) nécessaire et suffisant pour la qualification et l'exercice de la spécialité (suppression à terme des DESC et de la majorité des Capacités)
 - ➤ Le « post-internat » (CCA et autres) n'est plus nécessaire à la qualification +++
 - > Lien entre formation initiale et formation continue (requalification/2 DES)
- 2. FILIARISATION de l'ensemble des spécialités : N = 44
 - Effectifs définis et planifiés (ONDPS-DGOS) par Région/subdivision et par spécialité
 - > (f) besoins de santé & évolution des métiers et des exercices

- MAQUETTES de formation des spécialités, axée sur l'ACQUISITION PROGRESSIVE DES <u>COMPETENCES</u> de chaque métier
 - OPTIONS et FST (formations spécialisées transversales) = compétences complémentaires (en étendue et en profondeur) exercées <u>dans le cadre de</u> <u>la spécialité d'origine</u>
 - DUREE DE FORMATION adaptable à la progression de chacun dans son cursus et à l'évolution des compétences des métiers
 - Une évolution des conditions d'apprentissage en fin de formation =
 accélération du processus d'acquisition des compétences du métier; étape
 « pré-professionnelle » de la formation, en « AUTONOMIE SUPERVISEE »

- 4. ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE: renforcé, individualisé et collégial
 - évaluation régulière et personnalisée de chaque parcours,
 appuyée sur un contrat de formation et un portfolio étudiant
 - Des points d'évaluation obligatoires, appréciant le cheminement et la progression de l'étudiant dans son parcours



Dynamique de formation/*Statut*Spécialité de Médecine Générale (demain = 2017)



Au rythme de la tenue des commissions et de la parution des textes réglementaires...

- Décret du 25 novembre 2016
 - Organisation et gouvernance du 3^e cycle
- Arrêté du 12 avril 2017 : arrêté « général » 3^e cycle
- Arrêté du 21 avril 2017= arrêté « pédagogique »
 - Rentrée 2017-18
 - Liste des DES-options-FST
 - Connaissances et compétences « génériques »
 - Moyens de formation
 - Maquettes de spécialités
 - Principales options de DES (cardio, pédiatrie, psychiatrie, radiologie...)
- Projet de décret en CE : statut phase III

En cours de finalisation ou à mettre en œuvre...

Dans l'arrêté, mais à décliner pour certains points

- contenu Options et FST
- Contrat de formation
- Port-folio / carnet de stage
- Commissions de coordination L et R de spécialité
- Coordonnateurs et référents (= « tutorat »)
- Stages et commissions de subdivision
 - Besoins de formation
 - Agréments
 - Répartition
- Modalités de choix des postes
- Comité de suivi

Les « plus »...

- Une plus grande lisibilité des formations
- Un cadre pédagogique solide:
 - Un parcours véritablement « professionnalisant »
 - Des points d'évaluation et un suivi garantissant l'acquisition des compétences, la qualité de formation, l'adaptation de l'étudiant à son futur métier
- Une vraie préparation à l'exercice des métiers
 - Une autonomisation progressive et supervisée en fin de parcours +++
- Une adaptabilité des contenus et des procédures
- Une déclinaison par spécialité/région/subdivision

Les questionnements...

La durée de formation

- Liée à l'acquisition des compétences, et donc à leur champ
- Dépendante des capacités de formation
- Révisable « en tant que de besoin »...

Le « post-DES »

- Entrée dans la vie professionnelle : toutes modalités
- CCA/AHU; assistant spécialiste; postes partagés...

• Les enjeux de la rentrée 2017 et de sa préparation +++

- Pour les étudiants ECN 2017
- Pour les internes déjà engagés dans leur cursus
- pour les responsables enseignants
- Pour tous les responsables des lieux d'accueil en stage
- Une déclinaison par spécialité/région/subdivision

Déclinaison locale (subdivision)

Les acteurs +++:

- Facultés (doyen; coordonnateurs de spécialités)
- CHU et CH/ARS/représentations étudiantes

En considérant :

- Maquettes des nouveaux DES
- Cursus des internes « ancien régime »
- Besoins et offre de formation
 - Agréments : phase socle (niveau I) rentrée 2017
 - Agrément principal (celui de la spécialité du responsable de la structure)
 - Agréments complémentaires
 - Répartition :
 - Tous les étudiants de chaque DES (dans spécialité et hors-spécialité)
 - Les internes des générations précédentes
 - Équilibre CHU-CH
 - Équilibre entrants 2017 internes « ancien régime »





Faculté de Médecine

Merci de votre attention